

**Entretiens** avec Christophe Deloire :  
Quelle information dans les démocraties ?  
Bruno Patino : S'informer à l'heure des réseaux sociaux

- + La politique anticorruption
- + Comment lutter contre le harcèlement scolaire ?

# Médias et démocratie

- À qui se fier ?
- Réseaux sociaux, IA : quelle influence ?
- Quel modèle économique ?



# Sommaire

## 5 **Politiques publiques**

5/ **La lutte anticorruption à la française : un dispositif original à promouvoir**

Alice Navarro

---

## 15 **Dossier**

# Médias et démocratie

16/ **La longue conquête de la liberté des médias**

Patrick Eveno

26/ **Entretien**

avec Christophe Deloire

**L'information**

**dans les démocraties**

36/ **L'économie des médias et le rôle de la puissance publique pour sa régulation**

Laurence Franceschini

46/ **La défiance des Français à l'égard des médias**

Rémy Rieffel

54/ **Entretien**

avec Bruno Patino

**Mythes et réalités du pouvoir médiatique**

60/ **Ce qu'Internet fait à la démocratie**

Brice Couturier

68/ **Comment éduquer aux médias et à l'information ?**

Serge Barbet

## 76/ **Les plus de la rédaction**

76/ **Ce qu'il faut retenir**

77/ **Les mots du dossier**

78/ **Les chiffres clés**

79/ **Les dates clés**

80/ **Le dossier en dessins**

81/ **Pour en savoir plus**

---

## 83 **Entretien**

**Comment lutter contre le harcèlement scolaire ?**

Entretien avec Emmanuelle Piquet

## 91 **Le point sur**

**Les commissions d'enquête parlementaire**

Philippe Blachère

## 97 **C'était en... septembre 1948**

**Libération des loyers et naissance des allocations de logement**

Julien Damon



→ Retrouvez l'univers *Cahiers français* sur [www.vie-publique.fr/cahiers-francais](http://www.vie-publique.fr/cahiers-francais)

→ **Les fiches** au format mobile

# Ce qu'Internet fait à la démocratie

**Brice Couturier**

Journaliste et essayiste

*Après avoir suscité l'enthousiasme en tant qu'outil idéal de la démocratie participative, Internet est accusé de saper les fondements de la démocratie. En réalité, l'effet des plateformes numériques dépend beaucoup de la situation locale.*

**A**u début de la décennie 2010, alors que les « printemps arabes » secouaient les régimes oppressifs et corrompus d'autocrates vieillissants, il était déjà devenu courant de se féliciter du rôle joué par les nouveaux médias numériques dans l'élargissement et l'approfondissement des débats politiques. Les soulèvements de 2011 en Tunisie, Égypte, Libye et Syrie vinrent conforter cette euphorie ; on a parfois évoqué à leur propos une « révolution 2.0 » tant se sont révélés décisifs à cette occasion l'accès aux réseaux sociaux et la capacité d'une jeunesse sachant admirablement les utiliser pour communiquer son exaspération, son désir de changements et mobiliser la société contre des États détestés.

Non seulement Internet apparaissait alors comme le relais idéal des mobilisations populaires contre les dictatures et les régimes autoritaires, mais en Occident aussi il passait pour l'outil approprié à une souhaitable « démocratie participative », censée remédier aux frustrations suscitées par les limites de la démocratie représentative. La « cyberdémocra-

tie » était supposée favoriser la participation directe et active des citoyens aux processus de décision les concernant. On imaginait même, comme Pierre Lévy, la constitution progressive d'une agora planétaire, permettant à ce type de démocratie de fonctionner au-delà des limites du cadre national<sup>1</sup>.

## Cyberdémocratie ou machine à fake news ?

À la fin de cette même décennie, le ton avait changé : les médias numériques étaient systématiquement mis en accusation. On leur imputait une grande part de responsabilité dans la « fatigue démocratique » qui fragilise nos vieilles démocraties ; on les accusait d'avoir largement contribué à susciter la poussée populiste et la polarisation qui déchire nos anciens consensus institutionnels. On dénonçait le manque de vigilance des plateformes face aux campagnes de désinformation alimentées depuis l'étranger hostile et leur participation à la dissémination des rumeurs et des fake news.

Dominique Cardon, directeur du médialab de Science Po, a récemment critiqué « ce mouvement de balancier simpliste et naïf » qui, en une dizaine d'années, nous a fait passer d'une confiance exagérée dans les « promesses démocratiques » des technologies numériques à une dénonciation, tout aussi excessive, de leur impact négatif sur le fonctionnement de nos démocraties<sup>2</sup>. Il met en cause le caractère réductionniste de jugements de valeur qui s'avèrent incapables de distinguer entre les nombreuses pratiques rendues possibles par Internet, ainsi que le biais déterministe qui consiste à attribuer aux seuls outils numériques des phénomènes qui peuvent avoir quantité d'autres origines qu'un simple changement de nature des technologies de communication.

Reste que ce changement de ton, ce basculement de l'apologétique à la méfiance n'est pas le fruit des humeurs changeantes des modes intellectuelles. Il résulte de l'expérience historique. Non seulement les printemps arabes ont échoué, libérant l'islamisme radical de ses ghettos à la faveur des élections, comme en Égypte, ou débouchant sur la guerre civile, comme en Syrie, mais, en Occident, les démocraties ont subi l'interférence de la Russie dans des élections aussi décisives que le référendum britannique sur la sortie de l'Union européenne en juin 2016 ou l'élection présidentielle américaine de novembre 2016. On a découvert la participation de certaines plateformes à des opérations des plus discutables de manipulation politique, tel Facebook dans le cas du scandale Cambridge Analytica, en 2015-2016 (voir Zoom, p. 62).

On a constaté avec anxiété le rôle joué par les réseaux sociaux dans l'invasion du Capitole à Washington, le 6 janvier 2021, par des partisans de Donald Trump, furieux du résultat de l'élection présidentielle de novembre 2020. L'agression de l'Ukraine s'est accompagnée d'une importante campagne d'intoxication russe sur les réseaux sociaux, pilotée depuis



des « fermes à trolls » de Saint-Pétersbourg. La « guerre hybride », théorisée par la Russie, se livre aussi sur Internet, où elle accompagne le mouvement des troupes sur le terrain. Selon Philip N. Howard, de l'université d'Oxford, pas moins de soixante-dix gouvernements dans le monde disposent d'équipes de désinformation, travaillant les opinions publiques à travers les réseaux sociaux et surveillant les dissidents.

Ainsi découvrait-on que toutes les mobilisations ne sont pas nécessairement démocratiques, et que la multiplication des canaux d'information peut charrier le pire comme le meilleur. Une technologie comme le numérique n'est qu'un moyen dont les usages sont multiples. Il s'agit à présent de distinguer entre les bons et les mauvais.

Mais n'en a-t-il pas été de même de tous les moyens de communication à travers l'histoire ? Le cas de la radio est emblématique : Hitler y a prononcé ses discours les plus fanatiques, comme Roosevelt ses « conversations au coin du feu ». D'un côté, le poste à transistors a été utilisé par le général de Gaulle pour enjoindre les appelés du contingent à refuser

**Un homme brandit une pancarte proclamant « Facebook, #jan25, le réseau social égyptien » lors d'une des manifestations de protestation dans ce pays en 2011**

ESSAM SHARAF/  
CC BY-SA 3.0

## Zoom

### Le scandale Cambridge Analytica

Grâce au témoignage d'un ancien salarié de Cambridge Analytica, Christopher Wylie, le journal britannique *The Observer* et le *New York Times* ont révélé, le 17 mars 2018, que cette société de conseil en stratégie avait collecté depuis 2014, sans le moindre consentement, les données personnelles de plus de 50 millions de profils issus du réseau social Facebook. Ce nombre a par la suite été réévalué à 87 millions de profils. Ces données ont été ensuite utilisées en 2016 par l'équipe de campagne de Donald Trump afin d'adresser aux personnes concernées des messages politiques personnalisés dans le but d'orienter leur vote en faveur de Donald Trump. La vague d'indignation qui a suivi la révélation de ce scandale a incité plusieurs gouvernements ainsi que la Commission européenne à réagir rapidement. Le président du Parlement européen de l'époque, Antonio Tajani, a ainsi estimé que cette collecte clandestine constituait «une violation inacceptable des droits des citoyens en matière de vie privée». Le Congrès américain a pour sa part auditionné

le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, le 18 avril. Sous la pression croissante des gouvernements, des médias et de l'opinion publique, la société Cambridge Analytica et sa maison mère, SCL, ont annoncé leur fermeture le 3 mai 2018, se déclarant en faillite. L'affaire ne s'est toutefois pas arrêtée là, puisque les autorités de la concurrence américaine ont infligé en juillet 2019 une amende de 5 milliards de dollars à Meta, maison mère de Facebook. Pour ne pas se voir intenter un procès à la suite de la plainte de millions d'utilisateurs de Facebook constitués en *class action*, Meta a accepté en décembre 2022 de déboursier par ailleurs 725 millions de dollars.

L'exploitation de ces millions de données personnelles issues de profils Facebook ne s'est pas cantonnée à la campagne présidentielle américaine de 2016. Lors de la campagne pour le référendum sur le Brexit, organisé la même année en Grande-Bretagne, quatre partis pro-Brexit ont utilisé les services d'AggregatIQ, filiale du même groupe SCL auquel appartenait Cambridge Analytica, afin de manipuler l'opinion publique et d'influencer le vote des électeurs en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

*Cahiers français*

l'obéissance aux généraux putschistes d'Alger en avril 1961. De l'autre, la radio-télévision libre des Mille Collines, en appelant ouvertement au massacre des Tutsis, a joué un rôle déterminant dans le génocide au Rwanda en 1994.

### Une nouvelle génération de techno-pessimistes

Dans son livre *Le Peuple contre la démocratie*, consacré à ce qu'il appelle la « déconsolida-

tion » de la démocratie dans le monde, le politologue Yascha Mounk résume bien la situation<sup>3</sup>. On trouve toutefois des « techno-optimistes » pour considérer les outils numériques comme des « technologies de libération », selon la formule de Larry Diamond. Dans un essai paru en 2012, ce politologue américain, professeur à Stanford, écrit : « Mobiliser contre un régime autoritaire ne représente qu'un seul des usages libérateurs possibles des technologies numériques. Bien en amont de la mobilisation en faveur de la démocratie, ces outils



La foule reflue après avoir été exposée à du gaz lacrymogène lors de l'assaut du Capitole par des partisans de Donald Trump, le 6 janvier 2021 à Washington

TYLER MERBLER FROM USA/CC BY 2.0

peuvent aider à élargir la sphère publique, à créer une arène informationnelle pluraliste et autonome. Ces nouvelles technologies sont également de puissants instruments de transparence et permettent d'exiger des dirigeants qu'ils rendent des comptes (*accountability*); elles informent le public sur les cas de transgressions des droits de l'homme, contribuant ainsi à les dissuader<sup>4</sup>. »

Certes, son étude portait, pour l'essentiel, sur deux cas assez particuliers : la Chine et la Malaisie. Mais aux yeux de nombreux analystes les nouveaux médias numériques sont d'abord apparus comme un moyen d'approfondir la démocratie. Ces derniers n'avaient-ils pas l'avantage de diversifier les sources d'information, de briser le monopole des décideurs et des journalistes sur les réalités de la vie politique? L'information devenant gratuite, abondante et immédiatement disponible, le public serait mieux à même de prendre conscience des enjeux du débat politique.

Ces « techno-optimistes » appartenaient à une première génération d'analystes et de commentateurs d'Internet. Ils étaient souvent influencés par le courant libertarien et se féli-

“

**Les nouveaux médias numériques sont d'abord apparus comme un moyen d'approfondir la démocratie**

citaient de la nature spontanée, dépourvue d'autorité et de régulation qui caractérisait alors le Net. Les enthousiasmait tout particulièrement le caractère *bottom-up* (« ascendant », « de bas en haut ») de la circulation de l'information à l'ère numérique, contrastant avec la nature *top-down* (« descendante » ou « autoritaire ») qui caractérisait les médias traditionnels. Grâce à une libéralisation du marché de l'information, tout un chacun acquérait le pouvoir de diffuser des nouvelles, des idées, de susciter des discussions.

Les « techno-pessimistes », appartenant généralement à la deuxième génération des analystes universitaires d'Internet, dont

le plus connu est le juriste et philosophe américain Cass Sunstein, ont accusé les plateformes, devenues oligopolistiques, de traiter le citoyen en simple consommateur, de collecter de manière excessive des informations concernant leurs utilisateurs, afin de leur proposer des contenus qui les enferment dans des communautés de certitudes, dressant les unes contre les autres. Ils ont dénoncé la montée en puissance d'un nouveau genre de relativisme, consécutif à la mise en équivalence de faits avérés et de faits « alternatifs », de vérités attestées et de récits complotistes, ainsi que l'érection de cas particuliers en lois générales. Et ils ont réclamé l'imposition de règles aux plateformes. « Les gouvernements démocratiques devraient considérer les systèmes d'information comme des infrastructures essentielles, au même titre que le gaz, l'eau, l'électricité et les télécommunications », écrivent ainsi Anne-Marie Slaughter et Ben Scott<sup>5</sup>. C'est ce que l'Union européenne (UE) a entrepris avec le Digital Markets Act (DMA), qui encadre l'activité économique des grandes plateformes numériques présentes sur son territoire, dans l'espoir d'y rétablir la concurrence. Mais l'impression demeure que les Européens, plutôt que d'imaginer de nouveaux usages de l'Internet, se contentent de tenter de réglementer des innovations américaines ou chinoises qui courent plus vite que ces tentatives...

## Des effets ambivalents sur la démocratie

La Société Max-Planck pour le développement des sciences, qui joue en Allemagne un rôle assez comparable à notre Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a publié l'an dernier une étude synthétique sur la dangerosité supposée des médias numériques pour la démocratie. Au lieu de lancer une énième investigation sur le sujet, ses rédacteurs ont choisi de compiler environ 500 articles consa-

crés à ce sujet, déjà publiés dans des revues savantes, et d'en analyser les conclusions afin de les classer de manière thématique<sup>6</sup>. Tout en proclamant leur volonté de s'abstenir de tout jugement normatif, les auteurs de l'étude retiennent un certain nombre d'éléments significatifs concourant à la bonne santé d'une démocratie et d'autres, au contraire, exerçant sur celle-ci un effet délétère.

En ce qui concerne les premiers, ils retiennent la confiance des citoyens envers leurs institutions et entre eux (élément déterminant du capital social), un bon niveau général d'information du public sur les questions politiques, l'exposition des citoyens à une gamme large et ouverte d'opinions en libre concurrence, une société civile active. Parmi les éléments négatifs, ils font figurer la tendance à discriminer certaines parties de la population, la polarisation politique – parce qu'elle empêche l'émergence de constats partagés –, l'auto-ségrégation des individus au sein de réseaux homogènes et fermés sur eux-mêmes, l'extrémisme et le populisme, défini comme la tendance systématique à opposer le peuple aux élites.

**L'«usine à trolls» est un surnom donné au bâtiment de l'Agence de recherche internet, organisme russe de diffusion de propagande sur le Web, localisé à Saint-Pétersbourg**

CHARLES MAYNES/  
PUBLIC DOMAIN



## La participation est clairement le phénomène le plus positif

Ce qui amène à identifier les six « facteurs clés » les plus généralement considérés comme exerçant une influence sur la démocratie : la participation, la confiance, la compétence civique, la polarisation, le populisme, les chambres d'écho. Et cela permet de distinguer, parmi les effets d'Internet, ceux qui sont majoritairement considérés comme positifs dans les études, ceux qui le sont moins et ceux qui sont généralement considérés comme négatifs.

La participation est clairement le phénomène le plus positif. Que l'on se concentre sur la question de la participation aux consultations électorales ou aux mouvements de protestation civiques, la plupart des études relèvent une implication personnelle plus élevée chez les personnes qui fréquentent assidûment Internet que chez celles qui s'en tiennent à l'écart.

Nous sommes habitués, dans les pays occidentaux, à considérer que la fréquentation assidue d'Internet, et en particulier des réseaux sociaux, va de pair avec la méfiance envers les institutions, l'autorité, l'expertise et les médias légitimes. C'est, en effet, parmi les personnes qui privilégient les réseaux sociaux comme source principale d'information que l'on rencontre le plus d'adhésion aux théories complotistes, d'hostilité aux vaccins, d'entérinement des thèmes de la propagande de puissances hostiles comme la Russie. Mais il n'en va pas de même en Europe centrale et orientale, où l'information sur Internet a plutôt tendance à accompagner la confiance envers la démocratie. Et, dans les régimes autoritaires d'Asie, l'accès à Internet, lorsqu'il est possible, joue contre le système et en faveur des aspirations à la démocratie.



Larry Diamond, corédacteur en chef du *Journal of Democracy*, définit les *libération technologies* comme « les technologies de l'information et de la communication qui permettent de développer la liberté politique, sociale et économique »

ALEX WONG/GETTY IMAGES NORTH AMERICA/GETTY IMAGES VIA AFP

Les études disponibles divergent énormément sur le fait de savoir si le flux d'informations disponibles sur Internet développe ou non une « compétence politique ». Certaines estiment que ce flux favorise l'intérêt pour la politique, en particulier le haut débit qui permet une rapidité accrue d'accès à l'information. Mais d'autres mettent en cause l'« effet *news-finds-me* » (voir Zoom, p. 66). En réalité, selon les auteurs de l'étude allemande, cela dépend beaucoup du niveau de compétence initial de chaque utilisateur : les personnes ayant une bonne expérience des codes et des arcanes de la vie politique auront tendance à s'abreuver aux meilleures sources et à décrypter correctement ce qu'elles y trouveront ; les autres seront surtout sensibles aux effets de surface, à l'anecdotique.

La majorité des études convergent pour estimer qu'Internet et les réseaux sociaux en particulier tendent à polariser l'espace public, ce qui est nuisible à la démocratie. Car il s'y

## Zoom

**Bulle de filtre** : concept proposé par Eli Pariser dans son livre *The Filter Bubble : What the Internet is Hiding From You* (Penguin Press, New York, 2011). Il désigne la tendance des algorithmes de recommandation utilisés par les plateformes numériques à ne proposer aux utilisateurs que des contenus compatibles avec ceux qu'ils ont déjà visionnés précédemment; ce qui a pour conséquence de les enfermer dans leurs habitudes et leurs certitudes.

**Effet «news-finds-me»** : concept proposé par Homero Gil de Zúñiga en 2017 pour désigner l'impression qu'ont en particulier les grands utilisateurs d'applications sur smartphone de baigner dans un flux constamment alimenté de *news*. Le sentiment que les informations viennent à eux sans qu'ils aient à les rechercher activement engendre l'illusion d'être parfaitement informés. Elle détourne de la recherche d'informations plus importantes.

**Brice Couturier**

créée des « endogroupes » autour d'intérêts et de valeurs partagés, au sein desquels les prises de position les plus radicales finissent par donner le ton. Mais, là encore, soulignent les rédacteurs de l'étude allemande, le contexte national se révèle déterminant. Une étude récente, publiée par l'Institut Montaigne, l'illustre<sup>7</sup>. Comparant la polarisation en France et aux États-Unis, ses rédacteurs concluent que le cas français illustre une opposition « verticale » entre les médias institutionnels et historiques, qui restent dominants, et de nouveaux médias « anti-élites », tandis que



Selon Cass Sunstein, juriste et professeur à Harvard, Facebook, Twitter et leurs équivalents seraient devenus des « chambres d'écho » nous exposant à des opinions similaires aux nôtres, un phénomène dévastateur pour la démocratie

THIRD WAY THINK TANK/  
FLICKR/CC BY-NC-ND 2.0

le cas américain verrait s'opposer, sur un axe horizontal, des médias de droite radicalisés à des médias de gauche demeurés modérés. Que les politiciens populistes aient été les grands bénéficiaires de la « libération de la parole » favorisée par Internet fait désormais l'objet d'un consensus. Le politiste italien Giuliano da Empoli a montré comment le Mouvement 5 étoiles, en Italie, a mis au point les méthodes de mobilisation des rancœurs sur Internet, imité par la suite par Steve Bannon aux États-Unis. « Laissez-moi être le porte-drapeau de votre colère », tel est le message des démagogues<sup>8</sup>. Et, en France, « le mouvement des gilets jaunes a pu sembler constituer le détonateur d'une convergence entre populistes de droite et populistes de gauche<sup>9</sup> ». L'étude de la Société Max-Planck apporte toutefois des nuances à cette appréciation : si, d'une manière générale, la fréquentation assidue d'Internet s'est révélée favorable à l'extrême droite en Europe du Sud, il existe des pays où l'on a pu démontrer que les médias numériques, en permettant une meilleure connaissance des autres, favoriseraient la tolérance envers les étrangers. C'est le cas du Japon.

Internet enferme-t-il ses usagers assidus dans des chambres d'écho ? À ce propos, les avis divergent. Une chambre d'écho peut être

définie comme un environnement où, par le fait des algorithmes chargés de sélectionner le peu qui est présenté à l'utilisateur d'une plateforme, parmi les millions d'informations disponibles, cet utilisateur n'est plus exposé qu'à des opinions qui renforcent les siennes. C'est ce qu'on appelle souvent des « bulles de filtre ». Ainsi sont alimentés les biais de confirmation et le sentiment que les autres points de vue sont illégitimes.

Certaines études s'inquiètent de la création de véritables « agrégats sociaux homogènes » sous l'effet de l'enfermement dans des « silos d'information ». Mais d'autres prétendent, au contraire, que les médias sociaux diversifient le menu informationnel de leurs utilisateurs. Ici encore, il est nécessaire de tenir compte de la géographie. En conclusion, les auteurs de l'étude Max-Planck écrivent que les médias numériques sont « des armes à double tranchant », dont les effets sont à la fois bénéfiques et nocifs pour la démocratie, et que ces derniers dépendent en grande partie de la région du monde et des régimes politiques considérés.

De manière générale, il faut admettre que les sociétés démocratiques ne peuvent fonctionner sans un consensus portant sur le constat partagé d'un certain nombre de réalités. Or les nouveaux médias numériques ont tendance à disloquer ce consensus et à faire vivre les citoyens dans des réalités différentes. La polarisation politique, *a fortiori* si elle est attisée par des puissances étrangères aux régimes autoritaires, comporte un risque sérieux de déstabilisation institutionnelle pour les démocraties. C'est le phénomène que l'on observe en ce moment aux États-Unis. Il faut espérer que l'Europe saura éviter une situation qui rapproche dangereusement les Américains de la guerre civile. ●



## Notes

[1] Pierre Lévy, *Cyberdémocratie*, Odile Jacob, Paris, 2002.

[2] Dominique Cardon, «Ce que la démocratie fait du numérique», Cogito, Sciences Po, 13 avril 2019, <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/ce-que-la-democratie-fait-du-numerique/>.

[3] Yascha Mounk, *Le Peuple contre la démocratie*, Éditions de l'Observatoire, Paris, 2018.

[4] Larry Diamond, «Liberation Technology», dans Larry Diamond et Marc F. Plattner (dir.), *Liberation Technology. Social Media and the Struggle for Democracy*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2012.

[5] Anne-Marie Slaughter et Ben Scott, «Défendre les infrastructures de l'information dans les démocraties», Project Syndicate, novembre 2022, <https://www.project-syndicate.org/commentary/media-reforms-to-strengthen-democracies-information-infrastructure-by-anne-marie-slaughter-and-ben-scott-2022-11/french>.

[6] <https://www.nature.com/articles/s41562-022-01460-1>.

[7] <https://www.institutmontaigne.org/publications/media-polarization-la-francaise>.

[8] Giuliano da Empoli, *Les Ingénieurs du chaos*, JC Lattès, Paris, 2019, p. 93.

[9] *Ibid.*, p. 149.

**Manifestation à Rangoon (Myanmar) le 23 février 2021 contre le coup d'État militaire mené ce même mois par l'armée. Dès avril, la junte militaire a ordonné aux fournisseurs d'accès de suspendre les connexions internet sans fil dans le pays «jusqu'à nouvel ordre»**

© THE NEW YORK TIMES/ THE NEW YORK TIMES-REDUX-REA